



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 juin 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2002

**APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'EAUX  
PLUVIALES RUE DE LA MINERAIE - CONVENTION ENTRE  
LA VILLE DE NIORT ET LA CAN**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002**

DELIBERATION D20020205

**Eau et Assainissement**

**APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'EAUX  
PLUVIALES RUE DE LA MINERAIE - CONVENTION  
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Communauté d'Agglomération de NIORT assure la compétence de l'assainissement eaux usées alors que chaque commune de la Communauté reste compétente pour la collecte et le traitement des eaux pluviales.

Afin d'assurer la mise en place des réseaux eaux usées et en eaux pluviales du site de la Mineraie et afin de limiter les temps et les coûts d'intervention, il est proposé de réaliser cette opération en coordination avec la Communauté d'Agglomération de la façon suivante :

- La Communauté d'Agglomération lancera un appel d'offres pour les « travaux d'assainissement dans diverses rues d'Aiffres/Frontenay Rohan Rohan/Echiré/Niort/Chauray» en y incluant pour cette opération les surlargeurs de tranchée et de réfection de voiries permettant à la Ville de Niort de poser le réseau d'eaux pluviales.
- La Ville de NIORT lancera un appel d'offres pour les travaux d'assainissement eaux pluviales, à savoir la pose du réseau dans la tranchée ouverte.

Il y a lieu d'établir entre les deux collectivités une convention de prestation de service.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises.
- Autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer le marché à venir.
- Approuver la convention et autoriser le Maire à la signer.

*(Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)